

ANNEXE VIII

PLAN DE MISE EN OEUVRE DE LA RÉFORME DE LA CIB

adopté par le Groupe de travail ad hoc sur la réforme de la CIB

1. Le plan de mise en œuvre porte sur les années 2001 à 2004. L'échéancier tient compte des dispositions pertinentes de l'Arrangement de Strasbourg, selon lesquelles les modifications apportées à la classification doivent être notifiées aux administrations compétentes des pays de l'Union de l'IPC six mois avant leur entrée en vigueur. Étant donné que la prochaine édition de la CIB entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2005, elle devra être publiée au plus tard le 1^{er} juillet 2004 et les dernières modifications de l'édition actuelle devront être adoptées par le comité d'experts au début de 2004.
2. Le plan comprend un calendrier et des étapes pour les principales activités qui permettront de mener à bien la réforme de la CIB. Ces activités peuvent être divisées en deux parties, à savoir les activités concernant l'exécution des tâches relatives à la réforme de la CIB, qui relèvent de la responsabilité du Groupe de travail ad hoc sur la réforme de la CIB (IPC/REF) et du Bureau international (BI), et les activités relatives à l'exécution des décisions prises par l'Union de l'IPC elle-même, qui relèvent de la responsabilité du Groupe de travail sur la révision de la CIB (IPC/REV). Le plan de mise en œuvre comprend aussi le programme de révision de la CIB exécuté par le Groupe de travail sur la révision de la CIB. La majeure partie des décisions et recommandations des deux groupes de travail devrait être adoptée ultérieurement par le comité d'experts (IPC/CE).
3. Le plan d'exécution des tâches s'inscrivant dans la réforme de la CIB est présenté dans le tableau ci-dessous.

Tâche n°	Titre de la tâche	Action	Calendrier
2 [9]	Examiner les principes de révision de la CIB, la procédure de révision et les critères d'acceptation de nouvelles propositions de révision relatives au niveau de base et au niveau plus élevé de la CIB après sa réforme	Proposition détaillée du BI Délibérations de l'IPC/REF Proposition révisée du BI Délibérations de l'IPC/REF et achèvement de la tâche Adoption par l'IPC/CE	3 ^e trimestre 2001 4 ^e trimestre 2001 1 ^{er} trimestre 2002 2 ^e trimestre 2002 1 ^{er} trimestre 2003
3	Examiner la possibilité d'incorporer des données électroniques pour illustrer le contenu des entrées de la CIB	Élaboration des principes relatifs aux renvois dans la CIB par le groupe spécial Délibérations de l'IPC/REF et achèvement de la tâche Adoption par l'IPC/CE	3 ^e trimestre 2001 4 ^e trimestre 2001 1 ^{er} trimestre 2002

Tâche n°	Titre de la tâche	Action	Calendrier
4	Examiner la possibilité de définir des règles applicables au classement multiple dans la CIB et analyser l'incidence que pourraient avoir ces règles sur les règles de classement générales qui figurent dans le Guide d'utilisation de la CIB	Révision des principes de classement obligatoire par les États-Unis d'Amérique Délibérations de l'IPC/REF et achèvement de la tâche Adoption par l'IPC/CE	3 ^e trimestre 2001 4 ^e trimestre 2001 1 ^{er} trimestre 2002
5	Réexaminer les systèmes hybrides dans la CIB	Élaboration des principes de conversion des schémas d'indexation en schémas de classement par le groupe spécial Délibérations de l'IPC/REF et achèvement de la tâche Adoption par l'IPC/CE	3 ^e trimestre 2001 4 ^e trimestre 2001 1 ^{er} trimestre 2002
7	Déterminer la durée la plus indiquée pour les cycles de révision	Proposition du BI Délibérations de l'IPC/REF Proposition révisée du BI Délibérations de l'IPC/REF et achèvement de la tâche Adoption par l'IPC/CE	3 ^e trimestre 2001 4 ^e trimestre 2001 1 ^{er} trimestre 2002 2 ^e trimestre 2002 1 ^{er} trimestre 2003
8	Élaborer les principes applicables à la création, à la tenue et au fonctionnement de la base de données centrale	Demande de révision de la norme ST.8 présentée au SCIT par l'OEB Proposition des offices de la coopération trilatérale relative à la procédure de reclassement et à la diffusion des données de la CIB Délibérations de l'IPC/REF Proposition révisée des offices de la coopération trilatérale Délibérations de l'IPC/REF et achèvement de la tâche Adoption par l'IPC/CE Création de la base de données centrale par l'OEB	3 ^e trimestre 2001 3 ^e trimestre 2001 4 ^e trimestre 2001 1 ^{er} trimestre 2002 2 ^e trimestre 2002 1 ^{er} trimestre 2003 3 ^e trimestre 2003
10	Mettre au point une brochure d'information générale du type questions-réponses sur l'application de la CIB	Élaboration du projet de brochure d'information par le BI Délibérations de l'IPC/REF Révision du projet de brochure d'information par le BI Délibérations de l'IPC/REF et achèvement de la tâche Adoption par l'IPC/CE	1 ^{er} trimestre 2002 2 ^e trimestre 2002 3 ^e trimestre 2002 4 ^e trimestre 2002 1 ^{er} trimestre 2003

Tâche n°	Titre de la tâche	Action	Calendrier
12	Étudier les outils de classement et d'indexation automatiques et mener des projets pilotes sur leur utilisation, notamment pour le reclassement des dossiers de brevets	Projet CLAIMS mené par le BI Examen par l'IPC/CE	2002-2003 1 ^{er} trimestre 2004
13	Améliorer la formation à l'utilisation de la CIB grâce à des techniques modernes de formation, par exemple, des outils pédagogiques faisant appel à l'informatique et à l'Internet, en tenant compte notamment du principe d'une aide accrue aux pays en développement dans ce domaine	Rapport du BI Délibérations de l'IPC/REF Rapport du BI Délibérations de l'IPC/REF et achèvement de la tâche Adoption par l'IPC/CE	3 ^e trimestre 2002 4 ^e trimestre 2002 3 ^e trimestre 2003 4 ^e trimestre 2003 1 ^{er} trimestre 2004
14	Déterminer le contenu le plus approprié du niveau de base de la CIB après sa réforme	Répartition définitive des entrées de la CIB entre le niveau de base et le niveau plus élevé effectuée par l'OEB Délibérations de l'IPC/REF et achèvement de la tâche	1 ^{er} trimestre 2003 2 ^e trimestre 2003
15	Étudier la possibilité d'introduire un ensemble de règles simplifiées pour la CIB, notamment une règle de priorité uniforme	Achèvement de l'élaboration de la séquence normalisée de groupes principaux par l'IPC/REF Adoption par l'IPC/CE Rapport des offices de la coopération trilatérale sur l'utilisation d'une règle de priorité descendante Délibérations de l'IPC/REF Examen par l'IPC/CE	4 ^e trimestre 2001 1 ^{er} trimestre 2002 3 ^e trimestre 2002 4 ^e trimestre 2002 1 ^{er} trimestre 2003
16	Étudier les modalités de la réalisation d'une version française du niveau plus élevé de la CIB	Projet CLAIMS mené par le BI Examen par l'IPC/CE	2002-2003 1 ^{er} trimestre 2004
17	Réviser le Guide d'utilisation de la CIB pour donner une explication plus détaillée des principes et des règles de la classification et prendre en compte les résultats de la réforme de la CIB	Premier projet de proposition du BI Délibérations de l'IPC/REF Second projet de proposition du BI Délibérations de l'IPC/REF Proposition finale du BI Délibérations de l'IPC/REF et achèvement de la tâche Adoption par l'IPC/CE	3 ^e trimestre 2001 4 ^e trimestre 2001 1 ^{er} trimestre 2002 2 ^e trimestre 2002 3 ^e trimestre 2002 4 ^e trimestre 2002 1 ^{er} trimestre 2003

18	Élaborer un plan de mise en œuvre de la réforme de la CIB	Projet révisé du BI Délibérations de l'IPC/REF et achèvement de la tâche Adoption par l'IPC/CE	3 ^e trimestre 2001 4 ^e trimestre 2001 1 ^{er} trimestre 2002
----	---	---	--

4. Le programme de révision actuel de la CIB comprend 31 projets de révision. En principe, environ la moitié de ces projets seront achevés par le Groupe de travail sur la révision de la CIB en 2001 et les propositions de modifications de la CIB adoptées par le comité d'experts au début de 2002. Les autres projets seront achevés en 2002. Lors de sa session de début 2003, le comité d'experts adoptera toutes les modifications apportées à la septième édition de la CIB à la suite de la réalisation des projets de révision.

5. Les résultats de l'exécution de plusieurs tâches s'inscrivant dans la réforme devront être incorporés dans la classification elle-même. Ce travail d'incorporation sera confié au Groupe de travail sur la révision de la CIB car le concours d'experts techniques d'offices de la propriété industrielle sera nécessaire. Les tâches ci-après appelleront des modifications particulières de la CIB et des adjonctions à celle-ci dans le cadre de la prise en compte des résultats de la réforme : tâche n° 3 ("Examiner la possibilité d'incorporer des données électroniques pour illustrer le contenu des entrées de la CIB"), tâche n° 5 ("Réexaminer les systèmes hybrides dans la CIB"), tâche n° 14 ("Déterminer le contenu le plus approfondi du niveau de la base de la CIB après sa réforme") et tâche n° 15 ("Étudier la possibilité d'introduire un ensemble de règles simplifiées pour la CIB, notamment une règle de priorité uniforme").

6. En 2001 et en 2002, le Groupe de travail sur la révision de la CIB préparera ces modifications parallèlement à l'examen des autres projets de révision de la CIB. L'année 2003 sera entièrement consacrée à ces activités. Étant donné que la procédure de prise en compte des résultats de la réforme n'a pas encore été définie et que le Groupe de travail sur la révision de la CIB se penchera sur cette question lors de sa cinquième session, en juin 2001, il n'est pas possible de fournir un calendrier détaillé de ces travaux. On trouvera ci-dessous des estimations.

7. Dans le cadre de la tâche n° 3, le Groupe de travail sur la révision de la CIB élaborera les définitions des sous-classes de la CIB sur la base du format de définition convenu. D'ici à 2004, une centaine de sous-classes devraient être assorties d'une définition.

8. Dans le cadre de la tâche n° 5, le Groupe de travail sur la révision de la CIB devrait revoir les schémas d'indexation de la CIB sur la base des principes approuvés par le Groupe de travail ad hoc sur la réforme de la CIB en matière de traitement des schémas d'indexation. Ces travaux devraient être menés à bien pour tous les schémas d'indexation figurant dans la septième édition de la CIB.

9. Dans le cadre de la tâche n° 14, le Groupe de travail sur la révision de la CIB doit mener des travaux de correction des renvois et des notes, selon que de besoin, en vue de la répartition de la CIB entre le niveau de base et le niveau plus élevé. Ces travaux devraient être achevés d'ici à 2004.

10. Dans le cadre de la tâche n° 15, le Groupe de travail sur la révision de la CIB doit réviser les schémas généraux de sous-classes de la CIB en fonction de la séquence normalisée de groupes principaux; les schémas révisés seront présentés dans la couche électronique de la CIB. D'ici à 2004, une grande partie des schémas généraux de sous-classes de la CIB devrait avoir été révisée.

11. Le Bureau international escompte, en ce qui concerne les travaux à mener dans le cadre des tâches n^{os} 3 et 15, que le Groupe de travail sur la révision de la CIB sera habilité à approuver la version finale des définitions qui auront été élaborées et des schémas de sous-classes qui auront été révisés. Les résultats des travaux à entreprendre au titre des tâches n^{os} 5 et 14 devront être soumis par le Groupe de travail sur la révision de la CIB au comité d'experts pour adoption finale.

12. Comme indiqué au paragraphe 1, il est prévu que les dernières modifications apportées à l'édition actuelle de la CIB soient adoptées par le comité d'experts au début de 2004. On disposera alors de suffisamment de temps pour les travaux préparatoires à la publication et pour la publication sur l'Internet de la nouvelle édition de la CIB (CIB 2005) d'ici au 1^{er} juillet 2004.

[L'annexe IX suit]